

PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2026-03-19 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration tenue à la salle du conseil de la municipalité de Saint-Louis, le jeudi 19 mars 2026.

Mesdames les administratrices Nathalie Leblanc, Julie L'Homme, Jessica Lambert, Mélanie Hardy et messieurs les administrateurs Hugo Laporte, Sylvain Lafrenaye, Jean-Sébastien Savaria, Yvon Daigle, Robert Charron, Denis Benoît, Richard Gauthier, Pier-Yves Chapdelaine.

Sont absents : Annick Corbeil, Michael Archambault, Richard Potvin.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Guy Robert, président.

Madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière et monsieur Stéphane Bourgeois, coordonnateur sont également présents.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

3.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

3.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

26-03-15 Sur la proposition de Richard Gauthier  
Appuyée par Denis Benoit  
Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 février 2026 (c.c.)

26-03-16 Sur la proposition de Robert Charron  
Appuyée par Sylvain Lafrenaye  
Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 février 2026 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

3.4 Rapport d'entretien du réseau (c.c.)

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 9 février au 9 mars 2026 a été remis aux directeurs pour information.

3.5 Comptes à payer (c.c.)

26-03-17 Sur la proposition de Richard Gauthier  
Appuyée par Hugo Laporte  
Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière quant à la disponibilité des fonds et d'approuver la liste des factures à payer datée du 10 mars 2026, incluant les ajouts, pour un montant de 75 764,30\$.

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 10 mars 2026.

---

Jacqueline Lavallée,  
Directrice générale et greffière-trésorière

Des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de février et mars 2026 pour un montant de 66 736,01\$ (réf. : liste du 10 mars 2026).

### 3.6 Correspondance

Ajout :

17/03/26 Municipalité de Saint-Barnabé-Sud : résolution 054-03-2026 demande à la Régie une étude de faisabilité concernant l'augmentation du diamètre des entrées d'eau pour les multi-logements (c.c.)

### 3.7 SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES

#### 3.7.1 Écoute des bornes incendie et des vannes sur le réseau d'aqueduc

26-03-18

Sur la proposition de Richard Gauthier

Appuyée par Robert Charron

Il est résolu à l'unanimité :

QUE la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre retienne l'offre de services numéro QC-2026-0201 de la firme Simo, datée du 23 février 2026, pour l'écoute systématique des bornes incendie et des vannes de rue sur l'ensemble de son réseau d'aqueduc, au montant forfaitaire journalier de 1 125 \$, taxes applicables en sus;

QUE les frais relatifs à l'écoute des vannes et des bornes incendie situées sur le réseau local de chacune des municipalités membres, ainsi que la production du rapport afférent, soient facturés à chacune de ces municipalités.

#### 3.7.2 Étalonnage des compteurs intermunicipaux

Ce point de l'ordre du jour est remis à une séance ultérieure.

#### 3.7.3 Audit comptable – Mandat exercice financier 2026-2027 (c.c.)

26-03-19

Sur la proposition de Jean-Sébastien Savaria

Appuyé par Yvon Daigle

Il est résolu à l'unanimité que la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre mandate Daniel Tétreault, CPA inc. à produire l'audit des états financiers pour l'exercice financier 2026 et 2027 et ce, au coût de 4 700\$, taxes applicables en sus pour l'exercice financier 2026 et au coût de 4 900\$, taxes applicables en sus pour l'exercice financier 2027.

### 3.8 Varia ouvert

### 3.9 Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

### 3.10 Levée de la séance

26-03-20

Sur la proposition de Sylvain Lafrenaye  
Appuyée par Nathalie Leblanc  
Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

---

Guy Robert,  
Président

---

Jacqueline Lavallée,  
Directrice générale et greffière-trésorière